



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

**Délibération de la Commission Recherche**

**N° 2022-CFR-005**

**Séance du 21 janvier 2022**

---

Président : M. Pasquale MAMMONE

Vice-Président : M. Éric MONFLIER

**Avis sur la cotisation au GIS InRent**

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés*

*Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres présents : 27

Nombre de membres représentés : 3

Nombre de vote pour : 30

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche émet un avis favorable sur la cotisation au GIS InRent.

Arras, le 18/02/2022

Le Président

Pasquale MAMMONE

**SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

[www.univ-artois.fr](http://www.univ-artois.fr)



**Cotisation au GIS « InRent »**

Descriptif :

L'Institut de Recherche et Enseignement en Tourisme Littoral & Patrimoine (InRent) est un réseau régional inter-universitaire qui a pour objectif la recherche, la valorisation et la diffusion du travail scientifique dans le domaine du tourisme. Ses objectifs sont :

- devenir la référence nationale en recherche et enseignement supérieur dans la filière du tourisme au nord de la Seine ;
- fédérer en activant une collaboration active entre les universités du territoire, les professionnels du tourisme et les institutionnels ;
- conforter notre territoire dans son identité touristique en recherche, en formation et en innovation ;
- soutenir un incubateur du tourisme.

Partenaires :

- Université du Littoral Côte d'Opale – 1200€
- Université de Picardie Jules Verne – 400€
- Université d'Artois – 400€
- Université de Lille – 400€